



**CONSEIL D'UFR LLCER-LEA**  
**Séance du 20 octobre 2022**

**COMPTE-RENDU**

**Nombre de voix : 15 voix**  
**12 présents ou représentés.**

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	<b>P</b>	Cristina CLIMACO	<b>P</b>	Lynda ITOUCHENE	
VACANT		Clément ONIMUS	<b>Rep</b>	Anne CHEPTOU	
VACANT		Sofia TCHOUKINA	<b>P</b>	VACANT	
Xavier TABET	<b>P</b>	Tim McINERNEY	<b>Rep</b>	VACANT	
Mercedes YUSTA	<b>Rep</b>	Olivier BAISEZ	<b>Exc</b>	VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	<b>Rep</b>	VACANT	
<b>Usagers titulaires</b>		<b>Usagers suppléants</b>		<b>Collège BIATOSS</b>	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	<b>P</b>
NON POURVU		NON POURVU		Argan GROSSVAK	<b>P</b>
NON POURVU		NON POURVU		Vacant	
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	<b>P</b>
NON POURVU		NON POURVU		Vacant	
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSARD	<b>P</b>
<b>Membres de droit</b>					
Brice CHAMOULEAU (administrateur provisoire)	<b>P</b>			Catherine RENAUT (RAF)	<b>P</b>

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

**Secrétaire de séance** : Argan Grossvak

**Ordre du Jour** :

1. Informations générales
2. Approbation du PV du Conseil d'UFR du 22 septembre 2022
3. Conditions de vie collective :
  - Demandes de travaux et d'équipement de trois salles de cours et de trois bureaux
  - État des lieux sur le matériel audiovisuel défectueux (proposition de motion)
4. Relations Internationales :
  - Présentation du Memorandum of understanding (MOU) entre Paris 8 et l'Université de Californie Riverside (par Susan Ball)
  - Partenariats Erasmus et autres conventions (dont ERUA) au niveau Master pour l'UFR
5. Vie des formations :
  - Suppression du parcours Traduction en LEA
  - Création de la mineure traduction en LLCER-LEEI
  - Visibilisation des formations en vue des campagnes Parcoursup et « Trouver mon master » (dénomination provisoire)
6. Projet de journées ou d'une semaine des langues de l'UFR
7. Questions diverses

**Début de séance** : 9h40

## **1. Informations générales**

Brice Chamouleau, Administrateur provisoire de l'UFR, débute la séance en transmettant les informations reçues lors du dernier conseil des composantes.

Arnaud Desjardin, Directeur général adjoint des services, souhaite recevoir des éléments en vue d'établir un rapport d'activité (2022-2023) pour chacune des composantes de l'Université. Cette communication aura lieu début 2023 et concerne l'ensemble des activités des UFRs.

A la rentrée 2023/2024, Le logiciel de scolarité « Apogée » sera remplacé par « Pégase ».

Afin d'anticiper au maximum les différents problèmes liés à cette mise en place, le personnel BIATSS de l'UFR sera invité à tester le logiciel dès le second semestre 2022/2023 et à participer aux différentes réunions. Un premier retour sera fait dès que possible à l'équipe enseignante.

Le LMD 5 est officiellement repoussé à la rentrée 2026. Un bilan du LMD 4 est souhaité dès 2024. Ce changement entraîne la création des blocs de compétences. Ces « blocs » seront diplômants ou certifiants. Il est indiqué qu'en formation initiale, les blocs de compétences ne se surimposent pas au diplôme. Arnaud Desjardin invite les formations à s'emparer de la notion de « compétences » pour la définir et l'entendre dans un spectre large. Par « blocs de compétences », en licence, on pourra entendre notamment « compétences pour une poursuite d'études ».

La plateforme « Trouver mon Master » permettant aux étudiants de candidater en master sera officiellement lancée pour le recrutement 2023-2024.

Le calendrier actuellement évoqué est le suivant :

- L'offre de formation proposée par les établissements devrait être renseignée avant le mois de février.
- Le dépôt des candidatures aurait lieu au mois de mars.
- Le retour pour les candidatures s'effectuerait d'avril à juin.
- Les mois de juin et juillet seraient consacrés à l'étude des dossiers d'admission.

Cristina Climaco suggère que les formations en Master existantes à l'UFR soient présentées lors des cours de tremplin master.

Un diplôme universitaire vient d'être créé au sein de l'université. Ce DU intitulé « Universitas » est proposé aux étudiants qui souhaitent se réorienter en L1.

Une nouvelle charte relative à l'emploi étudiant au sein de l'établissement a été établie pour 2022/2023. Elle comporte une augmentation du taux horaire qui est fixé désormais à 13.50€ brut de l'heure et une possibilité de mensualisation de la rémunération sous certaines conditions.

Le budget rectificatif 2022 de l'Université a été voté. Le budget mentionne un déficit de 2.8 millions d'euros du fait notamment de :

- La forte hausse des coûts de l'énergie
- La hausse du point d'indice décidé par le gouvernement et non compensé
- La prise en charge par l'Université de la hausse du coût de restauration du Crous

L'Université connaît des difficultés d'approvisionnement en papier liées à différents facteurs extérieurs. Il est donc souhaitable que les collègues se tournent le plus possible vers la reprographie car les stocks de papier à l'UFR sont très serrés en cette fin d'année civile.

Par ailleurs il est à noter que les quotas d'impression de la photocopieuse réservée aux enseignants des départements ont été remis à jour après l'intervention d'un technicien. Pour information, la prise LAN de cette même photocopieuse mise à disposition dans la salle des enseignants (B321) avait été arrachée. Nous vous recommandons de veiller au bon fonctionnement du matériel.

## **2. Approbation de PV du Conseil d'UFR du 22 septembre 2022**

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 22 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

## **3. Conditions de vie collective :**

- Demandes de travaux et d'équipement de trois salles de cours et de trois bureaux
- État des lieux sur le matériel audiovisuel défaillant (proposition de motion)

Après débat, les conseillers ont voté à l'unanimité une demande de travaux pour les salles suivantes situées au **B1** :

### **Salles de cours**

- B307 : une rénovation complète est nécessaire. Le mobilier informatique est à changer en totalité, le vidéoprojecteur a été arraché et la baie électrique devra être sécurisée.
- B 007- B 006 : Insonorisation de la porte de communication (issue de secours) entre les 2 salles.
- B212 – B213 : Le souhait est d'abattre la cloison entre les deux petites salles de cours afin de créer une salle de 30 places minimum pour répondre aux besoins de l'UFR et du Centre de Langues.
- Demande de pose de stores occultant dans toutes les salles du rez-de-chaussée : B001, B002, B004, B005, B006 et B007 (utilisation fréquente de rétroprojecteurs).

### **Département DEPA**

- Bureaux B224, B226 et B227 (Département DEPA) : rénovation complète des bureaux avec peintures, abattre une cloison et condamner la porte B227 afin d'optimiser l'espace.

### **Départements Italien, Russe, Portugais**

- Bureaux B323, B324 et B325 : Demande de peinture, réfection des faux-plafonds après le changement des portes-fenêtres (chantier programmé décembre 2022).

Les problèmes de wifi au département d'anglais et LEA sont en cours de résolution. Une box provisoire va être installée dans le bureau situé en B226.

Suite à la demande de Monsieur Chamouleau, l'escalier métallique central du bâtiment B1 a été vérifié et condamné par le service Hygiène et sécurité car il ne respectait plus les normes de sécurité.

Suite à ces échanges les conseillers ont souhaité rédiger en séance la motion ci-dessous adressée aux instances (présidence et VP CFVU) afin d’alerter sur le manque de moyens audiovisuels au sein de l’UFR.

### Motion

Le Conseil d’UFR de Langues et Cultures Étrangères, réuni en séance plénière ce jeudi 20 octobre 2022, a souhaité faire état aux services centraux de notre université d’un manque systémique de moyens audiovisuels pourtant indispensables au bon fonctionnement des enseignements en langues étrangères. Le travail collectif engagé visant une définition d’une politique des savoirs autour des langues dans notre UFR et au sein de notre université, butte sur ces difficultés matérielles qui entravent lourdement le bon fonctionnement au quotidien des enseignements. Elles vont aussi à l’encontre des efforts menés pour mieux œuvrer à une articulation entre secondaire et supérieur dans notre UFR qui accueille des publics habitués à travailler dans des conditions matérielles bien supérieures à celles que notre université leur offre en l’état. Le manque de moyens audiovisuels à disposition des équipes pédagogiques a une incidence nette sur la qualité de nos enseignements.

La présente motion des Conseillers et Conseillères de l’UFR 5 est approuvée à l’unanimité.

#### **4. Relations Internationales :**

- Présentation du Memorandum of understanding (MOU) entre Paris 8 et l'Université de Californie Riverside (par Susan Ball)
- Partenariats Erasmus et autres conventions (dont ERUA) au niveau Master pour l’UFR

Susan Ball, référente des Relation Internationales au sein de l’UFR, nous présente les statistiques dans le cadre des échanges Erasmus.

Au sein de l’Université Paris 8, seul 1% des étudiants (288) partent en échange alors que le ministère préconise un taux de 10%.

Il faut donc développer le nombre d’accords d’échanges avec les autres universités.

Un accord avec neuf universités et treize diplômes en Irlande est en cours de négociation.

Un problème subsiste quant à la signature des accords lié principalement au manque d’anglicisme à Paris 8. En effet actuellement il n’existe pas de catalogue référençant les cours dispensés en anglais, et le site internet de l’établissement à ce jour n’est pas proposé en langue anglaise.

Il faut par conséquent encourager nos étudiants à partir en échange universitaire et en faire la promotion via :

- L’EC mobilité
- Le tremplin master
- Erasmus Day
- Mettre en place un forum des masters et y présenter les bourses disponibles
- Valoriser les retours d’expériences de nos étudiants

Brigitte Félix propose que l’UFR fasse preuve de plus de souplesse vis-à-vis du contrat pédagogique des étudiants en échange.

Le public qui doit être plus particulièrement visé est celui des L2.

Brice Chamouveau rappelle qu'il convient de tenir informée Susan Ball des départs de nos étudiants en Erasmus afin d'en assurer le suivi administratif et pédagogique et notamment pour le passage en M1 dans notre unité.

Suite à ces différentes remarques, il est décidé que l'UFR LLCER-LEA organisera une réunion d'information consacrée à la mobilité étudiante au mois d'octobre chaque année.

A présent, Susan Ball nous présente l'accord proposé entre l'Université Paris 8 et l'Université de Riverside en Californie.

Les termes de cet accord sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

#### **5. Vie des formations :**

- Suppression du parcours Traduction en LEA
- Création de la mineure traduction en LLCER-LEEI
- Visibilisation des formations en vue des campagnes de Parcoursup et « Trouver mon master » (dénomination provisoire)

Des échanges concernant la création de la mineure traduction en LLCER EEI et la suppression du parcours traduction en LEA ont lieu.

Suite à ces échanges, il est convenu de revoir les différentes problématiques qui impactent ces modifications. Le vote de ce projet est donc repoussé à une date ultérieure.

Pour information, Audrey Fogels ayant démissionné de sa qualité de responsable de la mention LLCER, Brice Chamouveau se propose de prendre en charge provisoirement cette responsabilité en attendant la nomination d'un nouveau responsable de mention.

Brice Chamouveau invite les responsables de formation Licence et Master à préparer très activement les campagnes de recrutements « Parcoursup » et « Trouver mon Master ».

Pour ce faire, il est indispensable de développer la communication. A ce titre il est envisagé plusieurs formules dont la réalisation d'un clip de présentation.

Le 16 novembre 2022 aura lieu une réunion à destination des proviseurs des lycées de la région afin de leur présenter les différentes formations proposées à l'UFR.

Par ailleurs il est très important d'être visible au salon post-bac.

#### **6. Projet de journées ou d'une semaine des langues de l'UFR**

Brice Chamouveau propose d'organiser un « festival des langues » afin de promouvoir les formations de l'UFR.

Il souhaite organiser cet événement afin de mettre en avant une politique des savoirs propre à l'UFR et de son reversement dans les formations.

Il souhaite mettre à contribution les lecteurs pour animer ces journées via différents ateliers (par langue) et intégrer les étudiants.

Les idées suivantes sont retenues :

- Atelier de création littéraire
- Cinéma du monde
- Conférence de traductologie
- Traduire le politique
- Humanité numérique
- Table ronde des laboratoires
- Langue de spécialité

Ce « festival » sera programmé début mars et durera 3 jours.

Chacun est d'ores et déjà invité à faire remonter ses idées pour ce moment qui se veut « festif » et « attractif ».

Un partenariat avec la bibliothèque universitaire est également évoqué.

Fin de séance 12h